

REF. 11-C - ATELIER "Environnement-Technique" **INSCRIVEZ-VOUS ICI**

> Date & Lieu

Vendredi 11 octobre 2019
de 8h30 à 10h30, à **Lyon**
L'Embarcadère, quai de Saône
Ref. 11-C

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Jean-Daniel VILOMET, Ingénieur géologue ENSG, docteur en géosciences de l'environnement, directeur France de Sol environnement.

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Autres références (liens)

08h30	10-A	10-B	10-C
10h45	10-D	10-E	10-F
14H00	10-G	10-H	10-I
16H15	10-J	10-K	10-L
08H30	11-A	11-B	11-C
10h45	11-D	11-E	11-F
14H00	11-G	11-H	11-I
16H15	11-J	11-K	11-L

> Contexte

La loi ELAN impose de nouvelles obligations en matière d'information sur l'état des sols et de leur pollution potentielle.

> Objectif(s)

Dans la «jungle» des dispositions législatives et techniques en matière de protection environnementale, comment l'expert peut-il aborder la valeur des biens ?

> Plan d'intervention

- L'évolution de la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement foncier et les opérations immobilières ;
- Rappel des mesures «historiques» ;
- Les ajouts de la loi ELAN ;
- Les obligations et risques de l'expert ;
- Cas pratiques.

Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.

> Renseignements

EN CLIQUANT ICI

Votre interlocutrice : Alexandra - 04 72 49 79 11 - alexandra@groupe-edilax.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01 pour les formations courtes
Habilitations CSN & CNB, nous consulter.
Conditions générales de ventes accessibles sur www.mei.fr